

Cet agenda de l'élève appartient à

Nom : _____

Prénom : _____

Je vais en classe chez : _____

Numéro à appeler en cas d'urgence : _____

POUR ANNONCER L'ABSENCE DE VOTRE ENFANT

En cas d'absence, il est impératif d'avertir l'école avant 7h50 le matin ou avant 13h25 l'après-midi, soit

en téléphonant à l'école au 027 744 12 96

OU

par SMS au numéro donné par l'enseignant-e.

Pour la sécurité de votre enfant, en cas d'absence non annoncée, l'enseignant-e appelle la police qui se rendra à votre domicile.

IMPORTANT

Pour tous vos contacts avec les enseignant-es, merci de vous conformer aux indications données en début d'année sur le « MEMO – FRIGO ».

Pour une demande d'entretien :

- ✓ cocher dans l'agenda sous Demande d'entretien avec l'enseignant-e.
- ✓ L'enseignant-e vous contactera.

Pour un rendez-vous médical sur le temps scolaire :

- ✓ compléter le formulaire dans les pages suivantes.

Pour une demande de congé d'au maximum une demi-journée :

- ✓ compléter le formulaire dans les pages suivantes.

Pour une demande de congé de plus d'une demi-journée :

- ✓ remplir le formulaire en ligne sur le site de l'école.

Pour une demande de congé pour un ou deux jours "joker" :

- ✓ remplir le formulaire en ligne sur le site de l'école.
- ✓ Le règlement se trouve à la page 12 de l'agenda.

Les vacances sont prises pendant les périodes planifiées par l'école. L'article 5 du règlement cantonal concernant les absences et les congés stipule que des congés individuels peuvent être accordés pour de justes motifs.

Les demandes de congé durant la période scolaire doivent demeurer exceptionnelles. Le/la titulaire n'est pas autorisé-e à accorder de congé avant ou après les vacances.

ADRESSES ET TELEPHONES UTILES

Site internet de l'école

www.ecole-saxon.ch

Ecole, salle des maîtres

☎ 027 744 12 96

Direction

☎ 027 744 12 23

Jérémy Jubin, Directeur

direction@ecole-saxon.ch

Milan Mijanovic, Directeur Adjoint

Caroline Brochellaz, Secrétaire

secretariat@ecole-saxon.ch

Permanences :

Lundi 7h30 – 11h30

Jeudi 14h00 – 17h30

Durant les permanences, une personne est disponible pour vous accueillir au bureau de la Direction et ce, sans rendez-vous.

UAPE « Abricopain »

☎ 027 744 34 89

Coordinatrice parents d'accueil

☎ 079 368 97 71 (lundi et jeudi)

CDTEA

☎ 027 606 98 30

Infirmière scolaire

☎ 027 566 71 75

SOS Enfants

☎ 147

DROIT A L'UTILISATION DE L'IMAGE ET DES TRAVAUX AUTORISATION ANNUELLE

Nous, parents de _____, avons pris connaissance des informations données par l'école. Voici nos directives pour les différents domaines présentés ci-dessous :

A. Publication de photos, vidéos, enregistrements sonores et travaux d'élèves à des fins pédagogiques et culturelles sur les sites de l'école : www.ecole-saxon.ch et <https://www.zwookedu.ch/saxon/zwook>

- Nous ne donnons aucun droit de publication pour les éléments mentionnés au point A.
- Nous acceptons uniquement la publication des travaux de notre enfant.
- Nous acceptons et donnons les droits de publication des éléments mentionnés au point A.

B. Affichage de travaux ou de photos de notre enfant dans le bâtiment scolaire (photos de classe, promenades, activités diverses...)

- Nous ne donnons aucun droit d'utilisation pour le point B.
- Nous acceptons et donnons les droits d'utilisation pour le point B.

C. Utilisation de photos et d'enregistrements filmés ou sonores dans le cadre de cours de formation pédagogique des enseignant-e-s de l'école, de stagiaires de la HEP ou d'autres établissements de formations reconnus par l'Etat du Valais. Ces enregistrements sont utilisés uniquement dans le cadre de formation et ne sont pas publiés.

- Nous ne donnons aucun droit d'utilisation pour le point C.
- Nous donnons les droits d'utilisation pour le point C et précisons que le prénom de notre enfant :
 - ne sera pas mentionné
 - pourra être mentionné

D. Publication ou diffusion d'enregistrements audio ou vidéo, de photos et de travaux de notre enfant dans les médias : journaux, revues, télévision (SSR et TV Saxon) et radios. L'enseignant-e annoncera par le biais de l'agenda cette publication. La diffusion pourrait impliquer une mise en ligne durable (podcast, TV replay, sites de presse) et la duplication des images et des données sur les réseaux sociaux.

- Nous ne donnons aucun droit de publication pour le point D.
- Nous donnons les droits de publication pour le point D et précisons que le prénom de notre enfant :
 - ne sera pas mentionné
 - pourra être mentionné

Afin de respecter et protéger les droits de l'ensemble des élèves et adultes en lien avec l'école, nous, parents, nous engageons à ne pas publier des éléments contenus sur le site de l'école ou affichés à l'école sur les réseaux sociaux ou sur toute autre plateforme ou application de partage.

Date : _____

Signature des parents : _____

CHARTRE NUMERIQUE DE L'ECOLE

J'utilise : J'utilise les appareils et systèmes numériques de l'école uniquement pour des activités scolaires et avec l'autorisation préalable de mon enseignant-e. Je respecte la configuration et le fonctionnement des appareils et systèmes numériques de l'école. L'accès à Internet est réservé aux travaux scolaires. Je ne télécharge pas ou n'installe pas de logiciels, de jeux, de musique, de fichiers.

Je produis : Je sais que tout ce que je lis, entends ou vois en ligne n'est pas forcément vrai. Je vais examiner si une source est crédible. Je n'ouvre pas les courriels d'un expéditeur inconnu. J'assume la responsabilité des courriels que j'envoie. Je sais que tout ce que je partage en ligne est très difficile, voire impossible à supprimer et peut se diffuser rapidement. Je ne publie rien en ligne qui puisse nuire à ma réputation. Je peux modifier les pages dont je ne suis pas l'auteur uniquement avec l'accord de son-ses auteur-s et celui de l'enseignant-e. Je peux publier des photos et/ou des enregistrements uniquement avec le consentement des personnes y figurant. Si une photo ou une vidéo de moi a été publiée sans mon accord, j'ai le droit d'en demander la suppression.

Je protège : Je garde mes mots de passe pour moi et n'essaie pas d'obtenir ceux d'autres personnes. Dans le cadre scolaire, je ne crée pas de compte d'utilisateur sur des sites ou des réseaux sociaux sans en avertir mes parents ou mes représentants légaux. Je ne communique pas d'informations privées - telles que mon nom complet, ma date de naissance, mon adresse, mon numéro de téléphone ou des photos - sans l'autorisation de mes parents ou de mes responsables légaux. Si un ou une de mes camarades ou moi-même est en danger, j'en parle à mon enseignant-e. Lorsque je découvre des contenus choquants sur internet ou les réseaux sociaux, j'en parle à un adulte de confiance.

Je respecte : Je prends soin de l'appareil que j'utilise et je signale à l'enseignant-e s'il est en panne ou endommagé. Je prends garde à ne pas blesser des personnes par les contenus (photos, vidéos, paroles, commentaires) que je publie ou partage. Je ne valorise pas par des likes et ne partage pas des contenus méchants ou haineux. Lorsque je publie sur Internet des informations dont je ne suis pas l'auteur, je cite les sources que j'utilise. Je peux copier des textes, des sons, des images uniquement après avoir vérifié que j'en ai le droit ; si j'ai un doute, je demande l'avis d'un adulte.

Nous avons pris connaissance de la charte numérique de l'école et nous nous engageons à la respecter.

Signature de l'élève : _____ Signature des parents : _____

Formulaire pour rendez-vous médical

Attention !!! L'enseignant-e n'est pas autorisé-e à donner congé avant ou après les vacances.

Les parents soussignés demandent que leur enfant puisse être libéré

Le _____ de _____ heures à _____ heures.

Motif : _____

Date : _____ Signature des parents : _____

Réponse du/de la titulaire : _____ D'accord _____ Pas d'accord

Motif : _____

Date : _____ Signature du/de la titulaire : _____

Les parents soussignés demandent que leur enfant puisse être libéré

Le _____ de _____ heures à _____ heures.

Motif : _____

Date : _____ Signature des parents : _____

Réponse du/de la titulaire : _____ D'accord _____ Pas d'accord

Motif : _____

Date : _____ Signature du/de la titulaire : _____

Les parents soussignés demandent que leur enfant puisse être libéré

Le _____ de _____ heures à _____ heures.

Motif : _____

Date : _____ Signature des parents : _____

Réponse du/de la titulaire : _____ D'accord _____ Pas d'accord

Motif : _____

Date : _____ Signature du/de la titulaire : _____

Les parents soussignés demandent que leur enfant puisse être libéré

Le _____ de _____ heures à _____ heures.

Motif : _____

Date : _____ Signature des parents : _____

Réponse du/de la titulaire : _____ D'accord _____ Pas d'accord

Motif : _____

Date : _____ Signature du/de la titulaire : _____

Formulaire pour rendez-vous médical

Attention !!! L'enseignant-e n'est pas autorisé-e à donner congé avant ou après les vacances.

Les parents soussignés demandent que leur enfant puisse être libéré

Le _____ de _____ heures à _____ heures.

Motif : _____

Date : _____ Signature des parents : _____

Réponse du/de la titulaire : _____ D'accord _____ Pas d'accord _____

Motif : _____

Date : _____ Signature du/de la titulaire : _____

Les parents soussignés demandent que leur enfant puisse être libéré

Le _____ de _____ heures à _____ heures.

Motif : _____

Date : _____ Signature des parents : _____

Réponse du/de la titulaire : _____ D'accord _____ Pas d'accord _____

Motif : _____

Date : _____ Signature du/de la titulaire : _____

Les parents soussignés demandent que leur enfant puisse être libéré

Le _____ de _____ heures à _____ heures.

Motif : _____

Date : _____ Signature des parents : _____

Réponse du/de la titulaire : _____ D'accord _____ Pas d'accord _____

Motif : _____

Date : _____ Signature du/de la titulaire : _____

Les parents soussignés demandent que leur enfant puisse être libéré

Le _____ de _____ heures à _____ heures.

Motif : _____

Date : _____ Signature des parents : _____

Réponse du/de la titulaire : _____ D'accord _____ Pas d'accord _____

Motif : _____

Date : _____ Signature du/de la titulaire : _____

Formulaire pour rendez-vous médical

Attention !!! L'enseignant-e n'est pas autorisé-e à donner congé avant ou après les vacances.

Les parents soussignés demandent que leur enfant puisse être libéré

Le _____ de _____ heures à _____ heures.

Motif : _____

Date : _____ Signature des parents : _____

Réponse du/de la titulaire : _____ D'accord _____ Pas d'accord

Motif : _____

Date : _____ Signature du/de la titulaire : _____

Les parents soussignés demandent que leur enfant puisse être libéré

Le _____ de _____ heures à _____ heures.

Motif : _____

Date : _____ Signature des parents : _____

Réponse du/de la titulaire : _____ D'accord _____ Pas d'accord

Motif : _____

Date : _____ Signature du/de la titulaire : _____

Les parents soussignés demandent que leur enfant puisse être libéré

Le _____ de _____ heures à _____ heures.

Motif : _____

Date : _____ Signature des parents : _____

Réponse du/de la titulaire : _____ D'accord _____ Pas d'accord

Motif : _____

Date : _____ Signature du/de la titulaire : _____

Les parents soussignés demandent que leur enfant puisse être libéré

Le _____ de _____ heures à _____ heures.

Motif : _____

Date : _____ Signature des parents : _____

Réponse du/de la titulaire : _____ D'accord _____ Pas d'accord

Motif : _____

Date : _____ Signature du/de la titulaire : _____

JOURS «JOKER»

Selon les directives en vigueur relatives aux jours « Joker », les représentants légaux peuvent requérir au maximum deux jours de congé complets par année scolaire sans en justifier le motif, pour des loisirs, du développement personnel, un motif familial ou religieux.

Modalités d'application et dispositions

- Le jour « Joker » est un droit à un congé exceptionnel, pas une obligation. Les représentants légaux sont responsables des congés qu'ils requièrent.
- Les jours « Joker » peuvent être consécutifs ou non.
- Le mercredi matin ou toute demi-journée est décompté comme une journée complète.
- La demande de congé est effectuée par les représentants légaux au plus tard 20 jours avant l'utilisation du/des jour-s « Joker » en complétant le formulaire de demande de congé sur le site de l'école. L'octroi de ce congé est de la compétence de la direction d'école.
- Comme pour toute absence, l'élève au bénéfice d'un jour « Joker » doit s'enquérir des travaux à réaliser à domicile et rattraper les évaluations manquées.
- Toute situation particulière est analysée et traitée par la direction d'école.

Restrictions d'application

- Un jour « Joker » ne peut pas être scindé en deux demi-journées.
- Un congé relatif à des raisons de santé, une convocation par un organe officiel, un événement non prévisible nécessitant une absence ou un regroupement familial pour les fêtes de fin d'année ne peut être considéré comme un jour « Joker ». Il doit faire l'objet d'une demande de congé ordinaire auprès de la direction d'école en complétant le formulaire sur le site de l'école.
- Les jours « Joker » ne peuvent être utilisés durant la première et la dernière semaine d'école ou aux dates des épreuves cantonales (4H et 8H). La direction d'école peut déterminer d'autres périodes durant lesquelles il n'est pas possible de requérir aux jours « Joker ».
- Les jours « Joker » ne peuvent être reportés à l'année scolaire suivante.
- La direction d'école peut refuser l'octroi d'un jour « Joker » en cas d'absence(s) injustifiée(s) préalable(s) de l'élève.

LA JOURNEE IDEALE D'UN ECOLIER

Conseils de quelques élèves pour être en pleine forme et efficace

1. Dormir

Je vais au lit tôt. (20h pour les petits, 21h pour les grands)

Je peux faire une sieste.

Avant de m'endormir, je peux lire, faire une prière ou écrire dans un journal intime. Ainsi, je serai de bonne humeur.

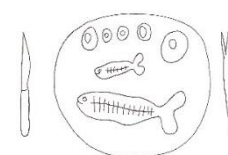


2. Me nourrir

Au déjeuner, je mange équilibré : des céréales, du pain, du lait, du jus de fruits.

Au dîner, je mange de la viande, du poisson, des légumes, des céréales (pâtes, riz, pommes de terre).

Au souper, je mange léger (soupe, salade, yogourt, fromage).



3. Mon goûter

Pour mon goûter, je peux manger un fruit avec une tranche de pain par exemple et boire de l'eau.

4. Travailler

Si je peux, je fais mes devoirs pendant la pause de midi.

Si besoin, je les termine tout de suite le soir en rentrant de l'école.

Je fais mes devoirs avec soin et application à mon bureau.

Je fais contrôler mes devoirs et réciter mes leçons.

Je range ma chambre. J'aide aussi mes parents : mettre la table, essuyer la vaisselle, préparer le repas, débarrasser la table, passer l'aspirateur, faire mon lit, ...



5. Etre à mon affaire et avoir mes affaires

Je contrôle mon sac avant de partir.

Je demande à mes parents le matériel manquant.



6. Me changer les idées

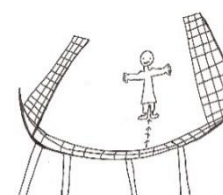
Je peux faire du sport : natation, tennis, football, gymnastique, vélo, marche, basketball, grimpe, volleyball, ...

Je peux jouer dehors avec les voisins et les copains.

Je peux jouer à des jeux de société avec mes parents.

Je peux faire de la lecture ou bricoler.

Je peux jouer d'un instrument de musique.



LES 7 ETAPES DE LA MEDIATION

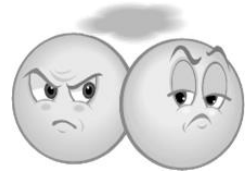
1. L'accueil

Etre disponible.
Arrêter son activité.
Regarder ceux qui viennent.
Les saluer.



2. Les faits

Que s'est-il passé ?
Ecouter ce que l'autre me dit.
Donner la parole à tout le monde.
Demander d'expliquer.



3. Les sentiments

Que ressens-tu maintenant ?
Quelle est ton émotion ?
Chacun dit ce qu'il ressent.



4. La demande

De quoi as-tu besoin pour aller mieux ?
Chacun donne sa réponse.



5. La solution

Quelle solution proposez-vous ?
Chacun peut proposer une solution.



6. L'accord

Trouver une solution commune.
Tous doivent être d'accord.

7. La conclusion

On se serre la main en signe d'accord.



CROQUE-SOUCIS



La boîte aux lettres « Croque-soucis » :

Tu as quelque chose qui pèse sur ton cœur.

Un souci, un chagrin, une peur, une colère.

Tu as besoin d'aide ou d'un conseil.

Tu aimerais parler à un adulte.

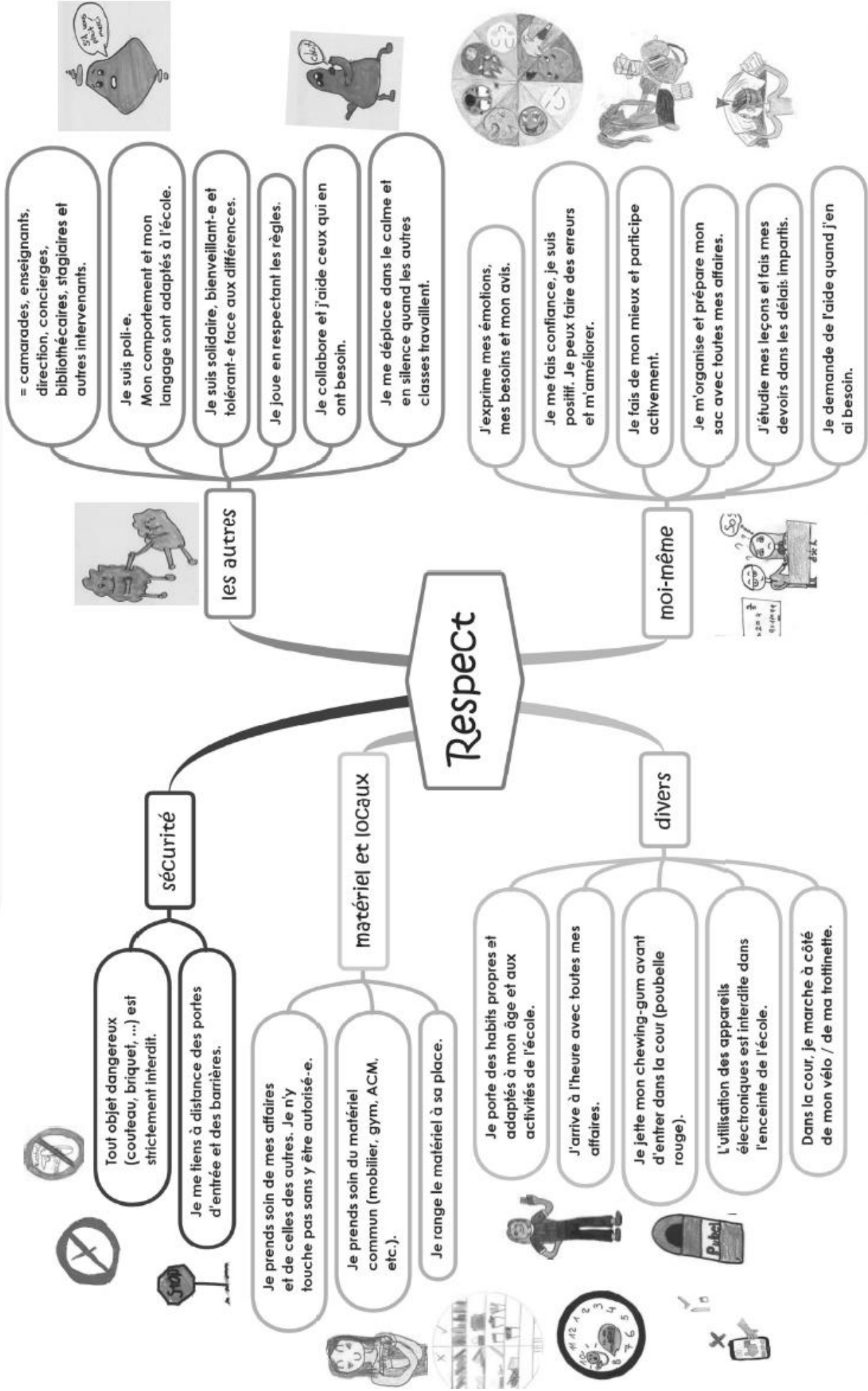
La boîte aux lettres « Croque-soucis » est à ta disposition.

Tu écris ton message et le glisses dans la boîte.
Pense à inscrire ton prénom et ta classe.

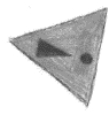
Tu patientes quelques jours et la médiatrice viendra te rencontrer ou t'écrira sa réponse.

En cas d'urgence, quand aucun adulte n'est disponible,
tu peux téléphoner au numéro : **147 Pro Juventute.**
Une personne te répondra et t'écouterà.

NOTRE REGLEMENT



NON



Tout abus sera dénoncé à la Police qui donnera une suite pénale si nécessaire.



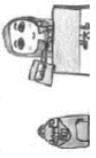
Je répare, remplace, nettoie, retrouve ou paie le matériel déterioré ou perdu.



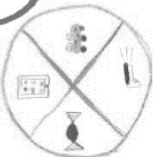
Je vais aider les concierges.



Je rectifie tout de suite mon comportement.



Les objets non-autorisés sont confisqués une semaine et récupérés par les parents auprès de la direction.



Chewing-gum : je suis collé-e une heure le mercredi après-midi avec l'équipe de conciergerie.

Mon vélo ou ma trottinette est confisqué-e.

Non-respect

sécurité

matériel et locaux

divers

les autres



Je m'excuse avec des paroles, une lettre /un dessin.

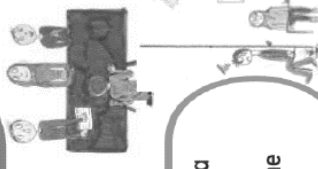


Je réalise une activité avec la personne que j'ai blessée.

Je refais le déplacement calmement ou en silence.

moi-même

A l'aide de mes enseignants, de mes camarades, des médiatrices, de la direction, je trouve des solutions pour améliorer la situation.



Je mets en pratique les pistes trouvées.

en cas de non-respect répété du règlement

1. Je peux être exclu-e de la classe pour une durée déterminée (puni-e dans une autre classe).

2. Mes parents sont informés et convoqués à l'école. Des sanctions plus conséquentes seront prises.

CHARTRE DES TACHES A DOMICILE

A. Élèves

1. Chaque élève effectue **l'ensemble** des tâches à domicile demandées par les enseignant-es.
2. Tous les travaux sont remis **dans les délais**.
3. L'élève définit, avec ses parents, **un espace de travail** qui lui convienne pour effectuer ses tâches à domicile.
4. L'élève **s'implique** activement dans son rôle d'écolier lorsqu'il effectue ses tâches à domicile.
5. L'élève **soigne** ses devoirs selon les exigences de l'enseignant-e.
6. A la maison, l'élève **apprend** et **récite** ses leçons.
7. L'élève **anticipe** la réalisation de ses devoirs selon ses activités extra-scolaires.
8. Au plus tard à la fin de la 6^{ème} Harmos, l'élève est capable de **préparer seul** le matériel nécessaire aux tâches à domicile.

Signature de l'élève : _____

B. Parents

1. Les parents définissent avec leur enfant un **moment**, un **espace** et un **environnement** qui lui conviennent pour effectuer ses tâches à domicile.
2. Les parents **aident** leur enfant à se mettre à la tâche.
3. Les parents veillent à ce que leur enfant ne soit **pas distrait** par des écrans, du bruit ou ses frères et soeurs lorsqu'il effectue ses tâches à domicile.
4. Les parents **signent l'agenda** pour le mardi afin d'attester qu'ils ont pris connaissance des tâches à domicile de la semaine en cours.
5. Toutes les tâches à domicile ont été travaillées, dans un premier temps, en classe. Si les parents constatent de **grandes lacunes**, ils avertissent l'enseignant-e.
6. Les parents **vérifient** que les devoirs soient faits et que les leçons soient apprises (faire réciter les leçons).
7. Au bout du temps d'activité imparti selon le degré de scolarité, si l'élève n'a pas fini ses devoirs, les parents ont la **possibilité** de le signaler **sur le devoir**.

Temps moyen prévu par jour :

3H - 4H	10 à 20 min.
5H - 6H	30 à 40 min.
7H - 8H	50 à 60 min.

Signature des parents : _____

CHARTE DES TACHES A DOMICILE

C. Enseignant-es

1. L'enseignant-e est clair-e **sur ses exigences de soin** en début d'année scolaire.
2. Tous les objectifs donnés en tâches à domicile ont d'abord été travaillés **en classe**.
3. Concernant **les devoirs** :
 - a. L'enseignant-e les **différencie** selon les besoins de l'élève.
 - b. L'enseignant-e **vérifie** qu'ils soient faits.
 - c. L'enseignant-e met en place **un système de corrections** pour tous les devoirs.
 - d. L'enseignant-e ne donne qu'**une seule** fois le même devoir à corriger.
4. Concernant **les leçons** :
 - a. L'enseignant-e effectue, durant l'année scolaire, **des récitations** afin de vérifier que les leçons soient apprises.
 - b. Au cours de l'année, l'enseignant-e propose différentes **stratégies** aux élèves pour apprendre à apprendre.
5. Dans la mesure du possible, les tâches à domicile sont **routinières**.
6. L'enseignant-e donne les tâches à domicile **à l'avance (au plus tard le vendredi** pour la semaine suivante).
7. L'enseignant-e **n'ajoute pas** de tâches à domicile **en cours de semaine**.
8. **Aucune** tâche à domicile n'est donnée pour le lundi.
9. Les tâches à domicile pour le vendredi peuvent être vérifiées le **lundi suivant**.
10. L'enseignant-e **répartit la charge** journalière de travail selon le point B7.
11. Les signatures et les tâches administratives sont demandées pour **le mardi**.

Signature de l'enseignant-e : _____



JE PREPARE MA PLACE DE TRAVAIL

POUR FAIRE MES DEVOIRS

A la maison, j'ai mon bureau où je peux travailler dans le calme :


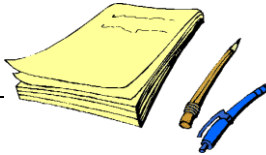

- Je suspends des feuillets avec les mots et règles que j'ai de la peine à apprendre sur la paroi en face de moi.
- Sur mon pupitre, je dois toujours avoir mes outils de référence (dictionnaire, etc.).






Figure 6: Le lieu de travail personnel

1. Plan de travail
2. Fenêtre (lumière venant de gauche)
3. Livres, dictionnaires, tableaux de conjugaison
4. Chaise (ciseaux, colle, agrafeuse, etc.)
5. Mémoire externe (pas d'images distrayantes!)

JE ME METS AU TRAVAIL



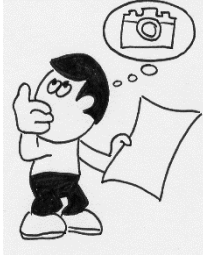
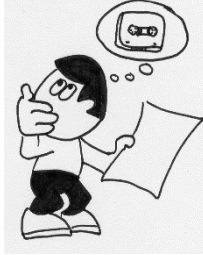
1.	Je me prépare et me concentre sur la tâche.	
2.	J'utilise les bons outils.	
3.	Je respecte les étapes à suivre.	
4.	Un travail terminé est un travail vérifié !	

JE LIS LES CONSIGNES

1.	Je lis plusieurs fois la consigne.	
2.	Je retourne la feuille et je contrôle dans ma tête si je peux redire la consigne avec mes propres mots.	
3.	Maintenant, je peux faire l'exercice.	

Pierre Vianin (2009) *L'aide stratégique aux élèves en difficulté scolaire*, Editions De Boeck

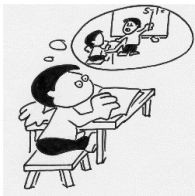
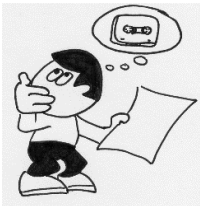
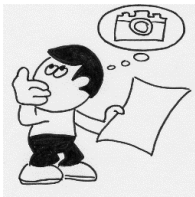
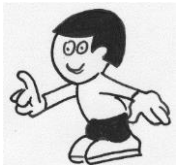
JE PRÉPARE MA DICTÉE

1.	Dans chaque phrase, je repère les règles que je connais et je les souligne.		
2.	 Dans chaque phrase, je cherche les mots difficiles et je les copie 3 fois.	  Puis, en fermant les yeux, je vérifie si j'ai la photo du mot dans ma tête et si je peux l'épeler. Comme contrôle, j'écris une quatrième fois le mot.	
3.	Maintenant seulement, je demande à quelqu'un de me dicter le texte.		

J'UTILISE DES MOYENS POUR MEMORISER

1.	Comprendre ce que j'ai à apprendre Je lis tout d'abord ma leçon et je résume ce que je lis avec mes propres mots, sans apprendre par cœur ; apprendre par cœur si je n'ai pas compris ne sert à rien.
2.	Evoquer ou faire exister dans ma tête La leçon doit passer de la feuille à mon cerveau ; en fermant les yeux, je dois pouvoir évoquer, c'est-à-dire « revoir » ou me « redire » ce que j'ai appris.
3.	Varié les façons d'apprendre Je peux le faire à voix haute (méthode auditive), prendre en photo mentalement ou faire un schéma (méthode visuelle), faire des gestes ou me déplacer (méthode kinesthésique). Je peux travailler avec un-e camarade ; on se pose des questions sur la matière. Je raconte ce que j'ai appris à quelqu'un. Je crée mes propres exemples, différents de ceux qui sont donnés. J'essaie de faire un lien avec quelque chose que j'ai déjà appris.
4.	Réactiver mes connaissances au rythme 1-10-1-1... Quand j'ai fini d'apprendre, je raconte à quelqu'un ou à moi-même dans la minute qui suit ce que j'ai appris (1). Je refais cela une fois après 10 minutes, puis, encore une fois après 1 heure, et, enfin après 1 jour.
5.	Me projeter dans l'avenir J'essaie d'imaginer dans quelle situation je vais devoir réutiliser ce que j'ai appris. Je me vois, par exemple, en classe en train de répondre aux questions posées.
6.	Eviter les interférences Mémoriser à la suite plusieurs choses qui se ressemblent est très difficile. Aide-toi du n°7.
7.	Prendre des pauses J'alterne les moments de concentration et les moments de pause. Le cerveau a besoin d'oxygène et de repos. Je dois m'aérer souvent et dormir suffisamment. Je n'oublie pas de boire de l'eau régulièrement. Le cerveau a également besoin d'être hydraté. Relire une leçon avant de s'endormir est très efficace.
8.	Utiliser des « trucs et astuces » Exemple : « Adam part pour Anvers avec deux cents sous... » pour mémoriser les prépositions : à, dans, par, pour, en, vers, avec, de, sans, sous

J'APPRENDS MES LEÇONS

1.	Je lis une première fois ma leçon pour contrôler si je la <u>comprends</u> .	
2.	Je relis ma leçon une ou plusieurs fois et j' <u>enregistre</u> le plus d'informations possible. Puis, je ferme le livre et je contrôle si je peux redire la leçon dans ma tête.	
3.	Je <u>photographie</u> cette fois les dessins, schémas, titres, mots difficiles, etc. Je ferme le livre et je contrôle, en fermant les yeux, si je peux les revoir dans ma tête.	
4.	Je <u>récite</u> ma leçon à mes parents.	



Semaine du 19 au 23 août 2024



Communications et signature

Lundi
19 août

.....

.....

.....

.....

.....

Mardi
20 août

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Mercredi
21 août

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Jeudi
22 août

Vendredi
23 août

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Semaine du 26 au 30 août 2024



Communications et signature

Lundi
26 août

.....
.....
.....
.....
.....

Mardi
27 août

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Mercredi
28 août

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Jeudi
29 août

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Vendredi
30 août

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Semaine du 2 au 6 septembre 2024



Communications et signature

Lundi

2 septembre

.....
.....
.....
.....

Mardi

3 septembre



.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Mercredi

4 septembre



.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Jeudi

5 septembre

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Vendredi

6 septembre

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Semaine du 9 au 13 septembre 2024



Communications et
signature

Lundi

9 septembre

.....

.....

.....

.....

Mardi

10 septembre



.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Mercredi

11 septembre



.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Jeudi

12 septembre

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Vendredi

13 septembre

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Semaine du 16 au 20 septembre 2024



Communications et signature

Lundi

16 septembre

.....

.....

.....

.....

Mardi

17 septembre



.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Mercredi

18 septembre



.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Jeudi

19 septembre

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Vendredi

20 septembre

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Semaine du 23 au 27 septembre 2024



Communications et signature

Lundi
23 septembre

.....

.....

.....

.....

Mardi
24 septembre

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Mercredi
25 septembre

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Jeudi
26 septembre

Vendredi
27 septembre

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Semaine du 30 septembre au 4 octobre 2024



Lundi
30 septembre

.....

.....

.....

.....

.....



Mardi
1^{er} octobre

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Mercredi
2 octobre

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Jeudi
3 octobre

Vendredi
4 octobre

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Semaine du 14 au 18 octobre 2024

Lundi
14 octobre

.....
.....
.....
.....
.....



Mardi
15 octobre

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Mercredi
16 octobre

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

LE SAC D'ECOLE RESTE EN CLASSE DURANT LES VACANCES.

VACANCES D'AUTOMNE
du mercredi 16 octobre 2024, à midi
au lundi 28 octobre 2024, le matin

Semaine du 28 octobre au 1^{er} novembre 2024



Communications et signature

Lundi

28 octobre

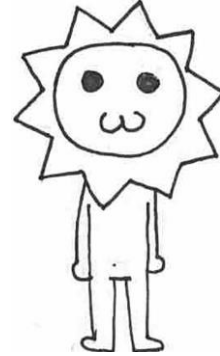
Pas de devoirs ni de leçons au retour des vacances



Mardi

29 octobre

Pas de devoirs ni de leçons au retour des vacances



Mercredi

30 octobre

Handwriting practice area for Wednesday, October 30th, featuring two columns of horizontal dotted lines.

Jeudi

31 octobre

Handwriting practice area for Thursday, October 31st, featuring two columns of horizontal dotted lines.

Vendredi

1^{er} novembre

TOUSSAINT
congé toute la journée



Semaine du 4 au 8 novembre 2024



Communications et signature

Lundi
4 novembre

.....

.....

.....

.....

.....

Mardi
5 novembre

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Mercredi
6 novembre

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Jeudi
7 novembre

Vendredi
8 novembre

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Semaine du 25 au 29 novembre 2024



Communications et signature

Lundi
25 novembre

.....

.....

.....

.....

.....

Mardi
26 novembre

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Mercredi
27 novembre

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Jeudi
28 novembre

Vendredi
29 novembre

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Semaine du 9 au 13 décembre 2024

Communications et signature

Lundi

9 décembre

.....
.....
.....
.....
.....

Mardi

10 décembre



.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Mercredi

11 décembre



.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Jeudi

12 décembre

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Vendredi

13 décembre

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Semaine du 16 au 20 décembre 2024



Communications et
signature

Lundi

16 décembre

.....

.....

.....

.....

.....

Mardi

17 décembre



.....

.....

.....

.....

.....

.....

Mercredi

18 décembre



.....

.....

.....

.....

.....

.....

Jeudi

19 décembre

.....

.....

.....

.....

.....

LE SAC D'ECOLE RESTE EN CLASSE DURANT LES VACANCES.

VACANCES DE NOEL

du vendredi 20 décembre 2024, le soir
au lundi 6 janvier 2025, le matin

Semaine du 6 au 10 janvier 2025



Lundi
6 janvier

Pas de devoirs ni de leçons au retour des vacances

Communications et signature

Mardi
7 janvier

Pas de devoirs ni de leçons au retour des vacances

Mercredi
8 janvier

Jeudi
9 janvier

Vendredi
10 janvier

Semaine du 20 au 24 janvier 2025



Communications et
signature

Lundi
20 janvier

.....
.....
.....
.....
.....

Mardi
21 janvier



.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Mercredi



22 janvier



.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Jeudi
23 janvier

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Vendredi
24 janvier

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Semaine du 27 au 31 janvier 2025



Communications et
signature

Lundi
27 janvier

.....

.....

.....

.....

.....

Mardi
28 janvier



.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Mercredi



29 janvier



.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Jeudi
30 janvier

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Vendredi
31 janvier

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Semaine du 10 au 14 février 2025



Communications et signature

Lundi
10 février

.....
.....
.....
.....
.....

Mardi
11 février



.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Mercredi

12 février



.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Jeudi

13 février

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Vendredi
14 février

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Semaine du 24 au 28 février 2025



Communications et
signature

Lundi
24 février

.....

.....

.....

.....

.....

Mardi
25 février



.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Mercredi

26 février



.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Jeudi

27 février

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Vendredi
28 février

.....

.....

.....

.....

.....

LE SAC D'ECOLE RESTE EN CLASSE DURANT LES VACANCES.

VACANCES DE CARNAVAL

du vendredi 28 février 2025, le soir
au lundi 10 mars 2025, le matin

Semaine du 10 au 14 mars 2025



Communications et signature

Lundi

10 mars

Pas de devoirs ni de leçons au retour des vacances



Mardi

11 mars

Pas de devoirs ni de leçons au retour des vacances



Mercredi

12 mars

Handwriting practice area for Wednesday, 12 mars, featuring two columns of horizontal dotted lines.

Jeudi

13 mars

Handwriting practice area for Thursday, 13 mars, featuring two columns of horizontal dotted lines.

Vendredi

14 mars

Handwriting practice area for Friday, 14 mars, featuring two columns of horizontal dotted lines.

Semaine du 17 au 21 mars 2025



Communications et
signature

Lundi
17 mars

.....

.....

.....

.....

.....

Mardi
18 mars



.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Mercredi
19 mars

SAINT-JOSEPH
congé toute la journée

Jeudi
20 mars

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Vendredi
21 mars

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Semaine du 7 au 11 avril 2025



Communications et signature

Lundi

7 avril

.....
.....
.....
.....

Mardi

8 avril



.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Mercredi

9 avril



.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Jeudi

10 avril

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Vendredi

11 avril

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Semaine du 14 au 18 avril 2025



Communications et
signature

Lundi
14 avril

.....
.....
.....
.....
.....

Mardi
15 avril



.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Mercredi

16 avril

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Jeudi
17 avril

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

LE SAC D'ECOLE RESTE EN CLASSE DURANT LES VACANCES.

VACANCES DE PÂQUES

du jeudi 17 avril 2025, le soir
au lundi 28 avril 2025, le matin

Semaine du 28 avril au 2 mai 2025



Communications et signature

Lundi

28 avril

Pas de devoirs ni de leçons au retour des vacances



Mardi

29 avril

Pas de devoirs ni de leçons au retour des vacances



Mercredi

30 avril

Handwriting practice area for Wednesday, April 30th, featuring two columns of horizontal dotted lines for writing.

Handwriting practice area for Thursday, May 1st, featuring two columns of horizontal dotted lines for writing.

Jeudi
1^{er} mai

Vendredi

2 mai

Handwriting practice area for Friday, May 2nd, featuring two columns of horizontal dotted lines for writing.

Semaine du 19 au 23 mai 2025



Communications et signature

Lundi

19 mai

.....

.....

.....

.....

Mardi

20 mai



.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Mercredi

21 mai



.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Jeudi

22 mai

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Vendredi

23 mai

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Semaine du 26 au 30 mai 2025



Communications et
signature

Lundi

26 mai

.....

.....

.....

.....

Mardi

27 mai



.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Mercredi

28 mai



.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

CONGE DE L'ASCENSION
du mercredi 28 mai 2025, à midi
au lundi 2 juin 2025, le matin

Jeudi

29 mai

Semaine du 2 au 6 juin 2025



Communications et
signature

Lundi

2 juin

.....
.....
.....
.....
.....

Mardi

3 juin



.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Mercredi

4 juin



.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Jeudi

5 juin

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Vendredi

6 juin

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Semaine du 9 au 13 juin 2025



Communications et signature

Lundi

9 juin

PENTECÔTE
congé toute la journée

Mardi

10 juin



Handwriting practice area for Tuesday, June 10, featuring two columns of horizontal dotted lines.

Mercredi

11 juin



Handwriting practice area for Wednesday, June 11, featuring two columns of horizontal dotted lines.

Jeudi

12 juin

Handwriting practice area for Thursday, June 12, featuring two columns of horizontal dotted lines.

Vendredi

13 juin

Handwriting practice area for Friday, June 13, featuring two columns of horizontal dotted lines.

Semaine du 16 au 20 juin 2025

Communications et signature

Lundi

16 juin

.....
.....
.....
.....

Mardi

17 juin



.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Mercredi

18 juin

.....
.....
.....
.....

Fin de l'année scolaire à midi

Bonnes vacances !



Adresses utiles


- **Cours de langues**
 - **Paroisses**
 - **Culture**
 - **Loisirs**
 - **Sport**
-

COURS DE LANGUES

COURS DE PORTUGAIS

Consulat Général du Portugal
Service de l'Enseignement
Route de Ferney 220
1218 Grand-Saconnex



 022/920.40.50
segeneve@epesuica.ch


COURS D'ITALIEN


Mercredi : 13h15 – 17h00

Arianna Benenati

Consulat d'Italie à Genève



 076/690.34.01
aribenfait@gmail.com

 022/839.67.49


COURS DE TAMOUL


Mercredi : 15h00 – 21h00 (Le temps est réparti selon
les différents niveaux.)

Enseignante : Mme Sarojinidevi Balakumaran

Responsable : M. Sritharan Theivendram



 078/805.07.85

 078/619.32.18

tamilschoolsaxon@gmail.com

PAROISSES

PAROISSE CATHOLIQUE

Virginia Da Silva

Informations et inscriptions



078/752.83.29

ginacandidogb@hotmail.fr

www.deux-rives.ch

Catéchèse de cheminement

La parole aux enfants

Eveil à la Foi

Ma Vie est un Trésor

MADEP

Groupe des servants

1^{ère} Harmos

2^{ème}_3^{ème} Harmos

dès la 6^{ème} Harmos

dès la 6^{ème} Harmos

Catéchèse sacramentelle

Sacrement du pardon

Première communion

Confirmation

dès la 4^{ème} Harmos

dès la 5^{ème} Harmos

dès la 7^{ème} Harmos

PAROISSE PROTESTANTE

Armand Bissat

Diacre



079/413.61.83

abcobich@gmail.com

www.coudedurhone.erev.ch

JOURNEES CATECHETIQUES

Les paroisses proposent des activités catéchétiques sur le temps scolaire. Les informations seront communiquées au cours de l'année scolaire. Les élèves s'inscrivent auprès des enseignants.

CULTURE

BIBLIOTHEQUE COMMUNALE ET SCOLAIRE

Dans le bâtiment scolaire
avec accès extérieur sur la Nouvelle Avenue



Sophie Buttet Terrier

☎ 027/744.10.02

bibliotheque@saxon.ch

www.saxon.bibliovs.ch

Les enfants fréquentent régulièrement la bibliothèque avec les enseignants. Dès la 3H, les élèves sont inscrits et obtiennent leur numéro personnel. Les parents des élèves en 1H-2H peuvent s'inscrire et mettre les livres d'enfants sur leur compte.

Les élèves sont accueillis plusieurs jours par semaine sur le temps scolaire. La bibliothèque est également ouverte au public; les adultes ont aussi un secteur qui leur est réservé.

Nous sommes à votre disposition pour toutes vos questions.

Horaires publics :

Mardi : 16h00 - 18h00

Mercredi : 09h00 - 11h30

Mercredi : 14h00 - 17h00

Jeudi : 18h00 - 20h30

Vendredi : 16h00 - 18h00

MUSEE DE SAXON

Route du Village 42



Renseignements

☎ 027/743.21.19

museesaxon@saxon.ch

www.museedesaxon.ch

Le musée est ouvert sur demande.

Durant une exposition : horaires à consulter sur le site internet du musée


LOISIRS

EPAC SA

Ecole Professionnelle des Arts Contemporains
Première école suisse de Bande Dessinée et Game Arts
Route du Village 39

Atelier de dessin-peinture gratuit pour les enfants de Saxon

Renseignements

 027/744.31.26

info@epac.ch

www.epac.ch

Instagram : epacswiss


Facebook : EPAC Comics

Animation Game Art

Tiktok : epac art school

ECOLE DE PECHE – CONFRERIE DES PECHEURS

Morand Alexandre

 079/533.13.06

saxonpeche@gmail.com



CHŒUR DES ECOLES « ECHO DE LA PIERRE A VOIR »


Dans le bâtiment scolaire


Pour les 5H à 8H

Horaires : jeudi de 12h40 à 13h25

Suzanne Fink Canossa

Christel Cornaz


 077/429.65.28

 079/734.07.04



FANFARE « L'AVENIR »

Emilien Rausis

 078/614.23.14


emilien.rausis@gmail.com

www.avenirsaxon.ch

FANFARE « LA CONCORDIA »

Personne de contact pour l'Ecole de Musique :

Fabrice Vouillamoz

 079/703.47.56

info@concordia-saxon.ch

www.concordia-saxon.ch



FANFARE « LE CORPS DE MUSIQUE »

Laurent Détéienne



☎ 079/819.62.56
corpsdemusique@gmail.com

"Rejoins notre école de musique !!!"

PIERRE A SEL



L'association « Pierre à Sel » est un système d'échange local. Son but est de favoriser les interactions entre les habitants du village ou de la région. Elle propose un groupe Tricot SEL, une boîte à livres sur la Place des Grenouilles, des échanges de compétences et de savoirs, des activités au jardin des écoles. Vous pouvez également rejoindre notre groupe Whats'app d'échange de biens et de services sur la commune !

Pour plus d'informations :
Béatrice Gilloz

☎ 079/372.52.99

SEIGNEUR DU JEU

Rue des Moulins 2
(ancienne Maison de Commune)



Béatrice Gilloz (contact par SMS)

☎ 079/372.52.99

Horaires : Un samedi sur deux (familles)
La première rencontre : 24 août 2024
Le premier vendredi du mois (adultes)

www.sdjsaxon.ch

LUDOTHEQUE

A l'abri PC



Patricia Zufferey
Facebook : Ludothèque-de-Saxon-les-Wacouwas

☎ 027/744.19.34
zufferey-cartoon@netplus.ch

Horaires : chaque jeudi de 18h30 à 20h00 et
le 1^{er} mercredi du mois de 14h00 à 15h00

GROUPE SCOUT

St-Félix Saxon
Rue St-Félix (Local au village)



Massimo Piazza

Thaïs Roth

☎ 078/613.01.51

☎ 079/174.80.47

scout.st.felix@gmail.com

SPORT

FSG L'ESPERANCE



Elodie Roth

☎ 079/736.76.33

fsgesperancesaxon@gmail.com

www.gymesperancesaxon.com

FC SAXON SPORTS



Par whatt's app

☎ 079/557.63.26

info@fcsaxon.ch

www.fcsaxon.ch

SKI-CLUB



Les élèves nés entre le 01.01.2009 et le 31.12.2015 (10 à 16 ans) pourront participer aux sorties de l'hiver 2024-2025 de manière individuelle en étant intégrés dans des groupes encadrés par des moniteurs. Pour les débutants, les 2 premières sorties de la saison sont obligatoires. Pour les plus jeunes, les sorties sont possibles à condition **d'être accompagnés** durant la journée par un adulte responsable.

Alexandre Gillioz (Président)

☎ 079/283.67.81

Patrice Thomas (Chef OJ / Responsable J&S)

☎ 078/625.02.47

Ski-Club "La Luy"

Case postale 15

1907 Saxon

www.skiclublaluy.com

Tracés des minuscules et des signes diacritiques

a b c d e f g h i j

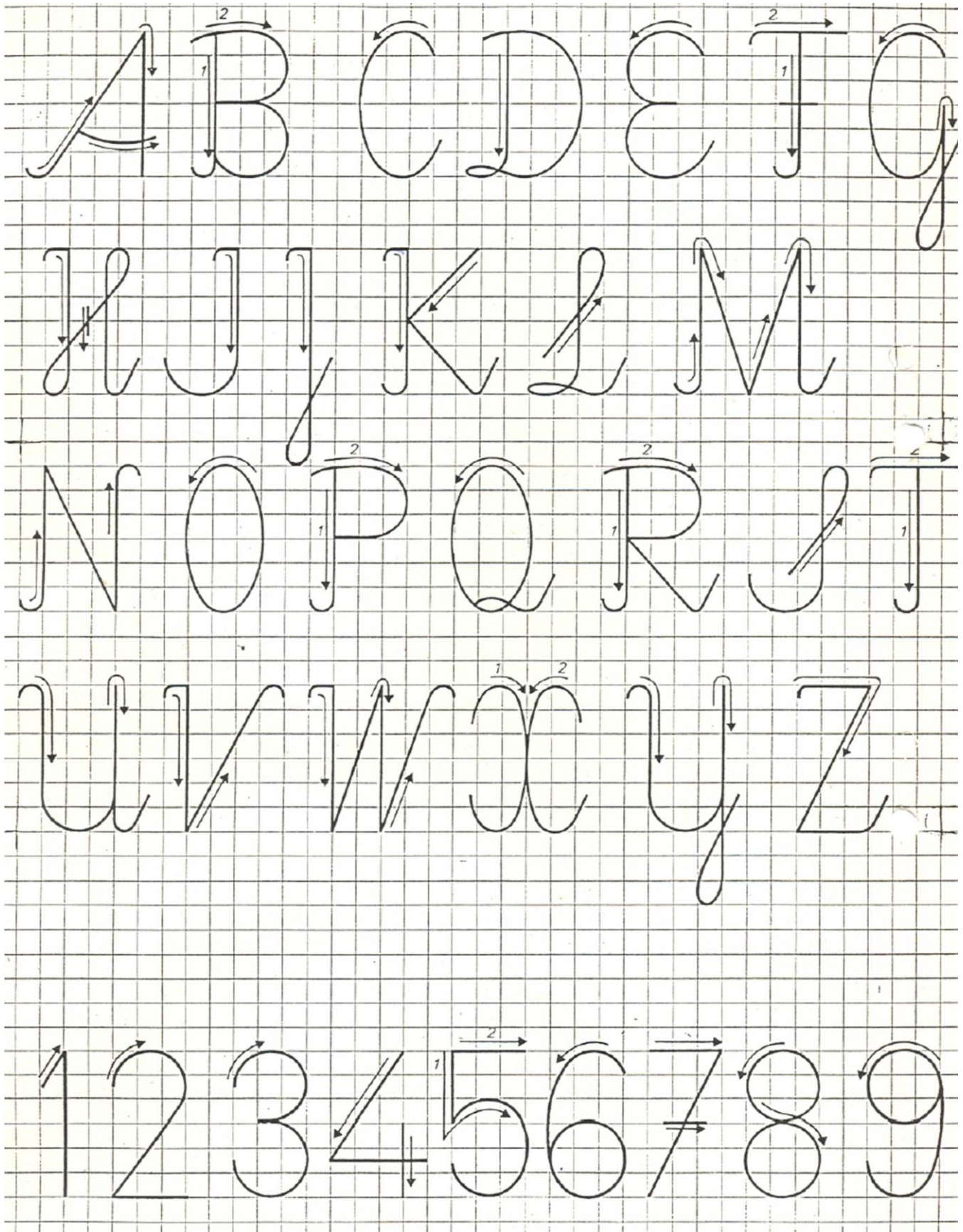
k l m n o p q r

s t u v w x y z

é è ê ù ç

? ! : ; « » .

Tracés des majuscules et des chiffres





DIRECTION DES ECOLES

Plan de Scolarité 2024 - 2025

Début de l'année scolaire Lundi 19 août 2024, le matin
Fin de l'année scolaire Mercredi 18 juin 2025, à midi

VACANCES ET CONGES

AUTOMNE	du mercredi 16 octobre 2024, à midi au lundi 28 octobre 2024, le matin
TOUSSAINT	vendredi 1 ^{er} novembre 2024
NOEL	du vendredi 20 décembre 2024, le soir au lundi 6 janvier 2025, le matin
CARNAVAL	du vendredi 28 février 2025, le soir au lundi 10 mars 2025, le matin
SAINT-JOSEPH	mercredi 19 mars 2025
PAQUES	du jeudi 17 avril 2025, le soir au lundi 28 avril 2025, le matin
ASCENSION	du mercredi 28 mai 2025, à midi au lundi 2 juin 2025, le matin
PENTECOTE	lundi 9 juin 2025



Plan de Sclolarité 2025 - 2026

DIRECTION DE L'ECOLE

Début de l'année scolaire jeudi 21 août 2025, le matin
Fin de l'année scolaire vendredi 26 juin 2026, le soir

VACANCES ET CONGES

AUTOMNE	du mercredi 15 octobre 2025, à midi au lundi 27 octobre 2025, le matin
IMMACULEE CONCEPTION	lundi 8 décembre 2025
NOEL	du vendredi 19 décembre 2025, le soir au lundi 5 janvier 2026, le matin
CARNAVAL	du vendredi 13 février 2026, le soir au lundi 23 février 2026, le matin
SAINT-JOSEPH	du mercredi 18 mars 2026, à midi au lundi 23 mars 2026, le matin
PAQUES	du jeudi 2 avril 2026, le soir au lundi 13 avril 2026, le matin
ASCENSION	du mercredi 13 mai 2026, à midi au lundi 18 mai 2026, le matin
PENTECOTE	lundi 25 mai 2026
FETE-DIEU	jeudi 4 juin 2026

GRAND LIVRET SUR CETTE PAGE ET PAS
SUR LA COUVERTURE SVP